



vente de bien et rachat de crédit

Par **gerbout**, le **20/04/2009** à **14:34**

J'ai vendu un camping car d'occasion à une société qui devait rembourser le capital restant à la société CGI où j'avais obtenu mon prêt pour l'achat de ce véhicule. J'ai contracté un deuxième prêt pour l'achat d'un nouveau camping car. Cette société affirme avoir envoyé un chèque deux semaines et la société de crédit, elle, dit n'avoir rien reçu à ce jour. Que puis-je faire car je continue à payer le prélèvement de mon ancien crédit et le nouveau en même temps alors que je n'ai plus mon camping-car? Merci de me répondre

Par **cruchon**, le **21/08/2013** à **19:50**

Mon nom est Roland Cruchon et je vous propose mes services d'octroi de prêt à un taux d'intérêt très abordable au cas où vous seriez dans le besoin. Mais pour plus de transparence, tel que vous l'aurez constaté, les prêts financiers entre particuliers se trouvent difficilement sur internet, plus spécifiquement en période de récession.

Dès que vous mettez une petite annonce sur les sites prévus à cet effet, vous recevrez de nombreuses propositions, dont la plupart d'entre elles, ne sont que des fraudes visant à vous soutirer de l'argent.

Hélas, certaines personnes mal intentionnées ont trouvé une astuce visant à s'enrichir, tout en dépouillant de pauvres gens de leur argent. Pour cela, faites vraiment attention car ces derniers sont un peu partout. Pour ce qui est de moi, mon prêt est octroyé dans les meilleures conditions selon la législation française, donc notez que vous n'avez rien à m'avancer jusqu'à l'obtention des fonds. Pour toute personne étant dans le besoin, le plaisir serait pour moi de vous lire.

Bien à vous

Mr Roland cruchon
0644143381

famillecruchon@hotmail.com